



Municipalité de Saint-Éloi

280, rue Principale Ouest
Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0
Tél. : (418) 898-2734
Courriel : st-eloi@st-eloi.qc.ca
Site web: <http://www.municipalite-st-eloi.com>

PERSONNEL

Annie Roussel, Directrice générale

Sophie Sirois, Directrice générale adjointe : dga@st-eloi.qc.ca

Denis Roy, inspecteur en bâtiment et en environnement : denis.roy@mrcdesbasques.com

Michelle Nadeau, Technicienne en loisirs partagés : michelle.nadeau@mrcdesbasques.com

CONSEIL MUNICIPAL

Yvan Pettigrew, Maire



Mme Guylaine Lavoie, conseillère	siège 1	Mme Brenda Bélanger, conseillère	siège 4
M. Jonathan Rioux, conseiller	siège 2	M. Samuel Sirois, conseiller	siège 5
M. François Potvin, conseiller	siège 3	M. Alexandre Côté, conseiller , pro-maire	siège 6

SOMMAIRE

Séance du 2 février 2026	2-3
Aide-mémoire	4
Babillard	5
Vos activités	6
Informations	7-8

Date de la prochaine séance du conseil municipal

Lundi 2 mars 2026 19 h 30

Bienvenue à tous !

Heure d'ouverture du Bureau Municipal

Lundi au mercredi

9 h 00 à 11 h 30

13 h 00 à 17 h 00

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi, fermé



SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 FÉVRIER 2026

RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

La Directrice générale dépose le rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle tel que demandé selon l'article 938.1.2 du code municipal. Quiconque désire prendre connaissance de ce rapport peut le trouver sur le site internet de la municipalité ou venir le consulter au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

APPUI AUX PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES ACÉRICOLES DU QUÉBEC (PPAQ)

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Éloi exprime son profond mécontentement face à la décision du MRNF de réduire la superficie d'érablières destinées aux projets acéricoles dans notre région, en rupture avec l'engagement de l'entente du 22 mai 2025 ;

QUE la municipalité demande au ministère des Ressources naturelles et des Forêts de respecter intégralement l'entente de principe du 22 mai 2025, en octroyant les 2 000 hectares initialement prévus pour le développement de l'acériculture dans le Bas-Saint-Laurent ;

QUE la municipalité appuie les efforts des Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) et de l'ensemble des acteurs du secteur dans leur démarche de faire respecter cet engagement.

RÉSOLUTION FERMETURE DES SERVICES D'URGENCES

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Saint-Éloi exige que Santé Québec et le CISSS du Bas-Saint-Laurent mettent fin immédiatement à toute procédure, démarche ou projet pouvant mener à la réduction, la limitation ou l'abolition des services d'urgence à l'Hôpital de Trois-Pistoles / Les Basques.

REPRÉSENTANTE POUR LE PLAN CLIMAT À LA MRC DES BASQUES

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Éloi nomme Madame la conseillère Brenda Bélanger à titre de représentante de la municipalité au Plan climat de la MRC des Basques ;

QUE Madame la conseillère Brenda Bélanger soit autorisée à représenter la municipalité, à participer activement aux rencontres du processus de consultation et de concertation du Plan climat de la MRC, à transmettre l'information pertinente au conseil municipal et à collaborer aux démarches et actions découlant du Plan climat ;

QUE les frais de déplacement reliés à ces rencontres soient autorisés par le conseil ;



RENOUVELLEMENT ADHÉSION URLs-BSL

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi adhère à Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent (URLS) au coût de 90\$ pour 2026-2027.

RAPPORT D'ACTIVITÉ SCHÉMA COUVERTURE DE RISQUE INCENDIE / ANNÉE 5

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi adopte le rapport annuel du schéma de couverture de risque en incendie l'an 5 déposé par le préventionniste et présenté par la Directrice générale.

RENOUVELLEMENT CARTE DE MEMBRE CORPORATIF CAPAB

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi renouvelle sa carte de membre corporatif pour l'année 2026-2027 au CAPAB pour un montant de 75\$.

MOBILISATION – PROJET DE LOI C-15

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi demande au ministre fédéral, M. Joël Lightbound de retirer du projet de loi C-15 la proposition d'abroger les dispositions du paragraphe 19(1) (g1) de la Loi sur la Société canadienne des postes. Il en va de l'avenir de nos bibliothèques rurales, de la vitalité culturelle de nos régions et de l'intérêt général du public. Le prêt entre bibliothèques est un élément essentiel du fonctionnement de nos bibliothèques. La mesure actuelle n'est donc pas à nos yeux un privilège sectoriel, mais bien un puissant outil de politique publique.

CHEMIN D'HIVER

Les membres du conseil discutent de l'entretien des chemins d'hiver, suite à la constatation qu'il y a certains citoyens qui poussent leur neige dans la rue, la directrice générale énonce le règlement #249 sur les nuisances à l'article 22 qui se lit comme suit :

ARTICLE 22 Neige / glace : Constitue une nuisance et est prohibé le fait de jeter, de pousser ou de déposer sur les rues, les bords de rues ou dans les cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET DOUBLE VOCATION

La directrice générale informe les membres du conseil d'une correspondance datée du 29 janvier 2026 du Ministre des Transports et de la Mobilité durable M. Jonatan Julien nous informant de l'obtention d'une aide financière maximale de 11 080\$ pour le programme d'aide à la voirie locale volet Double vocation.



Pour connaître le contenu complet du procès-verbal, veuillez vous référer sur le site de la municipalité: <https://www.municipalite-st-eloi.com/>

AIDE MÉMOIRE

		FÉVRIER	MARS	AVRIL
Bac bleu Matières Recyclables		20	6-20	3-17
Bac brun Matières Organiques		23	9-23	6-20
Poubelle Ordures Ménagères		12	5-26	16

DATE DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES



1 er paiement	:	16 mars	2026
2 ième paiement	:	30 avril	2026
3 ième paiement	:	15 juin	2026
4 ième paiement	:	30 juillet	2026
5 ième paiement	:	14 septembre	2026
6 ième paiement	:	29 octobre	2026

COMMUNIQUÉ

N'oubliez pas !
on avance l'heure
dans la nuit du
7 au 8 mars



Pensée « Les chansons d'amour sont des poèmes que l'on murmure au monde entier. » – Édith Piaf

BABILLARD

FABRIQUE DE SAINT-ÉLOI

Veuillez prendre note, qu'il y aura une messe Dimanche le 22 février 2026 à la salle Adélard-Godbout à 10H00.



RÉSIDENCE MON CHEZ NOUS

Spectacle de Francis Jean, samedi 14 février à 14 :00 à la Résidence Mon Chez Nous



Bienvenue à tous!

Pour plus d'infos, appelez Chantal, laissez un message...
418-898-3214

NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

En février, la solidarité est au coeur des bibliothèques du réseau, elles sont un lieu d'accueil, de partage et de rassemblement.

Venez vivre cette expérience à tous les jeudis de 18h30 à 20h00, ainsi que les 1er samedi du mois: 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin et 4 juillet.

Bienvenue à tous.

Vos bénévoles : Geneviève, Nancy et Josée responsables.



En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Avec la participation financière de :

Québec + + +

COSMOS PARTENAIRE ENGAGE LES BASQUES

Le climat a besoin de vous!

Ateliers de consultation citoyenne - 2026

12 Février
Saint-Clément, Sainte-Rita,
Saint-Médard,
Saint-Jean-de-Dieu
18h30 à 20h30
Salle multifonctionnelle de l'aréna
(Saint-Jean-de-Dieu)

17 Février
Saint-Mathieu-de-Rioux,
Sainte-Françoise,
Saint-Simon-de-Rimouski
18h30 à 20h30
Centre multifonctionnel
(Saint-Mathieu-de-Rioux)

19 Février
Trois-Pistoles, Saint-Éloi,
Notre-Dame-des-Neiges
18h30 à 20h30
La Riveraine
(Notre-Dame-des-Neiges)

AGIR ENSEMBLE À L'ÉCHELLE LOCALE:

- Sécheresse
- Vents violents
- Redoux hivernaux
- Inondations
- Erosion et submersion côtière
- Vagues de chaleur

VENEZ PARTAGER VOS IDÉES

AUX PARTICIPANTS
Inscription à Économagis (inscription obligatoire si désiré).
Tirages de Bons d'achats dans les commerces locaux.
Service de garde sur place

Le climat change nous aussi
PLAN CLIMAT
MIQ LES BASQUES

VOS ACTIVITÉS

Bonjour, je m'appelle Michelle Nadeau et je suis la nouvelle coordonnatrice en loisirs pour les municipalités de Saint-Éloi et de Saint-Clément. Je suis passionnée de plein air, de sports, d'arts, de culture et d'alimentation. Je suis journaliste et géographe de formation et guide de plein air par expérience de travail. Pour moi, la qualité de vie passe par une vie active entourée des gens qu'on aime et avec un accès à la nature. Je suis honorée de remplir ce poste, j'espère pouvoir transmettre ma vision du loisir et enrichir vos vies dans les mois à venir. Je serai à Saint-Éloi la plupart des mercredis et jeudis.

N'hésitez pas à me contacter pour toutes questions ou suggestions à mon adresse courriel à michelle.nadeau@mrcdesbasques.com.

Au plaisir de vous rencontrer !

Michelle Nadeau



SEMAINE DE RELÂCHE : Journée d'activités gratuites vendredi le 6 mars

Dans le cadre de la semaine de relâche, la municipalité de St-Éloi vous offre une journée d'activités pour les jeunes et moins jeunes avec Michelle Nadeau, coordonnatrice en loisirs.

Horaire de la journée :

9h : Accueil des participant(e)s au centre Éloisirs

9h30 : Atelier de cuisine de muffins avec Croc-Ensemble. Nombre de places limité. Les parents sont les bienvenus d'accompagner leurs enfants mais ils ne sont pas obligés d'être présents. Tous les ingrédients sont fournis.

11h : Jeux de table et spectacle de musique (à confirmer)



12h : Dîner (apportez votre lunch !)

13h : Patinage libre ou tournoi de hockey amical



15h : Chocolat chaud, jeux et causeries.

16h : Fin de la journée

Pour vous inscrire ou inscrire votre enfant à la journée, contacter Michelle Nadeau, coordonnatrice en loisirs, au 581 490 3021. L'âge minimum est de 5 ans (maternelle).

Vous pouvez aussi lui envoyer un courriel à michelle.nadeau@mrcdesbasques.com

En cas de mauvaise météo, le patinage pourrait être remplacé par de la raquette ou un film.

À noter qu'un minimum de 4 enfants inscrits sera requis pour que les activités aient lieu.

INFORMATIONS

Les temps changent... pas que le climat!

Le bac brun, est-ce que ça change vraiment quelque chose ?

Certains l'utilisent religieusement, d'autres le boudent. Le fameux bac brun suscite bien des réactions depuis son arrivée dans nos municipalités. Mais au fond, est-ce que ça vaut vraiment la peine de s'en servir ?

C'EST QUOI LE PROBLÈME AU JUSTE ?

Au Bas-Saint-Laurent, les matières organiques représentent près de 50 % de ce qu'on jette à la poubelle. On parle ici de vos pelures de légumes, vos restants de table, votre marc de café, vos résidus de jardin. Bref, tout ce qui était vivant et qui se décompose. Le hic ? Quand ces matières aboutissent au site d'enfouissement de Cacouna, elles pourrissent sans oxygène et dégagent du méthane, un gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que le CO₂. En plus, on surcharge nos dépotoirs qu'il faudra éventuellement agrandir... à nos frais.

POURQUOI ON DEVRAIT S'EN PRÉOCCUPER?

- 1.** Réduire nos émissions de GES en transformant nos résidus en digestat à l'usine de biométhanisation
- 2.** Économiser l'argent collectif (127-205 \$/tonne à enfouir VS tarif fixe au bac brun)
- 3.** Enrichir les sols agricoles de notre région avec un engrais naturel produit ici

QU'EST-CE QU'ON PEUT FAIRE CONCRÈTEMENT ?

La réponse est simple : utilisez votre bac brun !

Mettez tous vos résidus alimentaires au bac brun. Trucs anti-gel pour février : tapissez le fond avec du papier journal, emballez la viande dans du papier journal, ajoutez des matières sèches (feuilles, journal) pour absorber l'humidité. Gardez un petit contenant avec couvercle sur votre comptoir et videz-le 2-3 fois par semaine.

Bien prendre soin de sa santé mentale : un geste essentiel, chaque jour

Se déroulait du **1^{er} au 7 février 2026** la **Semaine nationale en prévention du suicide**, une occasion importante de rappeler que prendre soin de sa santé mentale est tout aussi essentiel que de prendre soin de sa santé physique.

La santé psychologique n'est pas seulement l'absence de détresse. Elle se construit au quotidien, à travers de petites actions simples : reconnaître ses émotions, respecter ses limites, maintenir des liens significatifs et demander de l'aide lorsque la charge devient trop lourde. Pourtant, dans un rythme de vie souvent exigeant, il est facile de mettre ces besoins de côté.

Parler de santé mentale, c'est aussi briser l'isolement et les tabous. C'est se rappeler que personne n'a à traverser des moments difficiles seul. La prévention du suicide passe avant tout par l'écoute, la bienveillance et l'accès à des outils concrets pour mieux comprendre ce que l'on vit

info@cpsdukrtb.org

INFORMATIONS

La CHRONIQUE FORESTIÈRE

par l'Association forestière bas-laurentienne

10, 7^e Avenue, St-Fabien - (418) 896-1213- www.afbl.info



Les conifères, ces arbres de froid !



Souvent appelés bois mou ou résineux, les conifères sont apparus il y a environ 400 millions d'années. Une chose qui les rend vraiment fascinants, c'est leur **adaptation au froid** !

Les feuilles des conifères, appelées **aiguilles**, sont **petites** et allongées. Elles sont donc peu exposées à l'air, ce qui réduit **les pertes d'eau** durant la saison froide et sèche. Elles ont aussi très peu de stomates (microscopiques orifices qui permettent les échanges gazeux et par où l'eau s'échappe), ce qui réduit la transpiration et donc les pertes d'eau. Les aiguilles des conifères sont également recouvertes d'une cuticule, une sorte de **couche protectrice** épaisse et cireuse qui évite l'assèchement.

Les feuilles des conifères persistent, elles restent sur l'arbre tout au long de l'année. Elles tombent graduellement, une à une, et sont remplacées par de nouvelles aiguilles. On dit que les conifères sont **semperfирents**, c'est-à-dire toujours verts. En effet, contrairement aux feuillus, ils conservent leur chlorophylle (pigment vert indispensable à la photosynthèse) même en hiver. Il existe quelques exceptions. Ici, le seul conifère indigène à perdre ses aiguilles est le Mélèze laricin.



De nombreux changements chimiques vont s'opérer à l'intérieur des tissus des conifères pour les rendre plus **résistants** au froid, comme parfois la production de protéines antigel. Leur écorce aussi est faite pour passer de longues périodes au froid puisqu'elle est épaisse et remplie d'alvéoles, ce qui procure une bonne **isolation**.

L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons des ateliers sur la forêt dans les écoles, camps de jour, événements divers, etc. Contactez-nous pour planifier une activité!

Date de tombée : **le 1er lundi de chaque mois**, sauf avis contraire.

Pour l'envoi de vos articles et commentaires :

st-eloi@st-eloi.qc.ca



Avis : Pour faciliter et obtenir un ensemble cohérent, nous prenons la liberté d'apporter les corrections nécessaires aux articles qui nous seront remis. Nous ne publions que des articles d'intérêt citoyen.